

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES  
COMMUNE DE CORNEILLA-DE-LA-RIVIERE

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2019**

Conseillers en exercice : 19  
Conseillers Présents : 16  
Procurations : 3  
Convocation : 5 Avril 2019

**L'an deux mille dix-neuf et le douze avril** à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Gislène BELTRAN-CHARRE, Maire.

Présents : Mme BELTRAN-CHARRE Gislène, Mme BATAILLE Anne, Mme BAUX Sophie, M. BERNARD Alain, Mme BRAZES Fanny, M. BRUNET Guillaume, M. CABBILLAU René-Jean, Mme GHYS Patricia, M. LAVILLE René, M. LLENSE Gérard, M. MADINE Marc, M. MARIN Philippe, M. NIETO Michel, Mme PEYRE Maria, M. SCHMIDT Jacques, Mme SALAMONE Thérèse.

Procuration(s) : Mme CHAMPAGNE-GRILL Michèle à Mme BELTRAN-CHARRE Gislène ; M. PARRAMON René à M. NIETO Michel ; Mme THUBERT Marie-Laure à M. SCHMIDT Jacques ;

Madame Maria PEYRE a été nommée Secrétaire de Séance.

---

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2019**

Le Procès-verbal de la séance du 20 Février 2019 est approuvé à **LA MAJORITE (5 CONTRE : MME BAUX, M. BERNARD, M. LLENSE, M. NIETO, M. PARRAMON / 14 POUR)** des membres présents et représentés.

**RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE**

Par délibération du 25 septembre 2017, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour prendre des décisions à sa place dans des domaines bien précis.

Les décisions du Maire prises depuis le dernier conseil municipal ont été les suivantes :

- **2019/01 du 28 février 2019** : Demande de subvention DETR 2019 pour les travaux de réhabilitation des réseaux et le réaménagement de la traversée du village - Phases 3 et 4 ;
- **2019/02 du 28 février 2019** : Demande de subvention DETR 2019 pour les travaux de réhabilitation de la Maison d'Ax ;
- **2019/03 du 13 Mars 2019** : Demande de subvention auprès de la Région pour les travaux de réhabilitation des réseaux et le réaménagement de la traversée du village - Phases 3 et 4 ;
- **2019/04 du 13 Mars 2019** : Demande de subvention auprès du Département des Pyrénées Orientales pour la structure de chaussée et la couche de roulement de la traversée du village - Phases 3 et 4 ;

- **2019/05 du 1<sup>er</sup> Avril 2019** : Demande de subvention auprès du CNDS pour le projet d'aménagement des abords de l'Espace Força Réal ;
- **2019/06 du 11 Avril 2019** : Approbation du devis de la société Skate Park Service Conseil (SSC) pour un montant de 8 000,00 € HT pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un skate-park.

#### BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION 2018 DRESSE PAR LA TRESORERIE DE MILLAS

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Gislène BELTRAN-CHARRE,

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne différentes sections budgétaires et budgets annexés ;
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

#### DECLARE, A LA MAJORITE :

**5 CONTRE** : MME BAUX, M. BERNARD, M. LLENSE, M. NIETO, M. PARRAMON

**3 ABSTENTIONS** : M. LAVILLE, MME BATAILLE, M. MARIN

**11 POUR** : Mme BELTRAN-CHARRE, Mme BRAZES, M. BRUNET, M. CABBILLAU, Mme CHAMPAGNE-GRILL, Mme GHYS, M. MADINE, Mme PEYRE, M. SCHMIDT, Mme SALAMONE, Mme THUBERT.

que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Madame le Maire donne lecture du compte administratif 2018 de la Commune qui se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses réalisées	1 265 649 ,30 €
Recettes réalisées	1 632 309,03 €
<b>Excédent</b>	<b>366 659,73 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées	380 616,71 €
Recettes réalisées	417 575,35 €
<b>Excédent</b>	<b>36 958,64 €</b>
<b>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>403 618,37 €</b>
<b>Restes à réaliser en investissement</b>	
Recettes restant à réaliser	102 530,45 €
Dépenses restant à réaliser	127 724,16 €

Madame le Maire s'étant retirée de la salle au moment du vote, le Conseil municipal après en avoir délibéré **A LA MAJORITE** :

**5 CONTRE** : MME BAUX, M. BERNARD, M. LLENSE, M. NIETO, M. PARRAMON

**3 ABSTENTIONS** : M. LAVILLE, MME BATAILLE, M. MARIN

**10 POUR :** Mme BRAZES, M. BRUNET, M. CABBILLAU, Mme CHAMPAGNE-GRILL, Mme GHYS, M. MADINE, Mme PEYRE, M. SCHMIDT, Mme SALAMONE, Mme THUBERT.

**DECIDE :**

- ✚ **D'ADOPTER** le compte administratif 2018 de la Commune.
- ✚ **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser tels que présentés ci-dessus

**BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2018**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence Madame Gislène BELTRAN-CHARRE.

Après avoir entendu le compte administratif du budget principal de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 366 659,73 €
- un excédent d'investissement de : 36 958,64 € (001)

Considérant qu'il reste à réaliser en investissement :

- des dépenses pour : 127 724,16 €
- et des recettes pour : 102 530,45 €

**DECIDE A LA MAJORITE :**

**5 CONTRE :** MME BAUX, M. BERNARD, M. LLENSE, M. NIETO, M. PARRAMON

**3 ABSTENTIONS :** M. LAVILLE, MME BATAILLE, M. MARIN

**10 POUR :** Mme BRAZES, M. BRUNET, M. CABBILLAU, Mme CHAMPAGNE-GRILL, Mme GHYS, M. MADINE, Mme PEYRE, M. SCHMIDT, Mme SALAMONE, Mme THUBERT.

- ✚ **D'AFFECTER** le résultat de Fonctionnement comme suit :
  - Affectation complémentaire : 300 000,00 € (1068)
  - Excédent disponible : 66 659,73 € (002)
- ✚ **DE REPORTER** les restes à réaliser d'investissement sur le budget 2019

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019**

Madame le Maire présente au Conseil municipal l'état de notification des taux de 2019 des taxes d'habitation et foncières (bâti et non bâti).

Le Produit fiscal à taux constants pour 2019 s'élève à 754 056,00 euros.

Le total des allocations compensatrices de l'Etat s'élève à 40 954,00 euros.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle ne souhaite pas augmenter le taux d'imposition pour 2019. Madame le Maire propose donc au Conseil de reconduire les taux d'imposition communaux de l'exercice 2018.

**Entendu** l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE** des membres présents ou représentés,  
Le Conseil Municipal,

**DECIDE :**

- ✚ **DE VOTER** les taux ci-après :

	Taux	Bases prévisionnelles	Produits correspondants
Taxe d'habitation	16,21%	2 416 000 €	391 634 €
Taxe Foncière (bâti)	21,37%	1 549 000 €	331 021 €
Taxe Foncière (non bâti)	41,98%	74 800 €	31 401 €
		<b>TOTAL</b>	<b>754 056 €</b>

 **D'AUTORISER** Madame le Maire à remplir et signer l'état 1259 COM pour l'exercice 2019 et à le transmettre aux services de l'Etat.

## BUDGET PRINCIPAL 2019

Madame le Maire présente aux conseillers le projet de budget communal pour l'exercice 2019. Le budget se décompose comme suit :

### Section de Fonctionnement 2019

RECETTES		VOTE	DEPENSES		VOTE
002	Excédent 2018	66 659,73 €	011	Charges à caractère général	366 000,00 €
013	Atténuation de charges	63 000,00 €	012	Charges de personnel	706 800,00 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations	74 747,60 €	65	Autres charges de gestion courante	123 862,42 €
73	Impôts et Taxes	954 785,00 €	66	Charges financières	45 544,41 €
74	Dotations et Participations	368 728,00 €	67	Charges exceptionnelles	7 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	37 000,00 €	022	Dépenses imprévues	19 498,03 €
77	Produits exceptionnels	69 074,77 €	023	Virement section d'investissement	220 000,00 €
			042	Opérations d'ordre entre sections	145 290,24 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 633 995,10 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 633 995,10 €</b>

### Section d'Investissement 2019

RECETTES		RAR + VOTE	DEPENSES		RAR+VOTE
001	Excédent 2018	36 958,64 €	16	Emprunts et dettes	160 344,02 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	370 570,30 €	20	Immobilisations Incorporelles	72 644,00 €
13	Subvention d'investissement	76 615,00 €	204	Subvention d'équipement versées	41 080,56 €
16	Emprunts et dettes assimilés	400 000,00 €	21	Immobilisations corporelles	340 481,86 €
021	Virement section de fonctionnement	220 000,00 €	23	Immobilisations en cours	8 683,74 €
040	Opérations d'ordre entre sections	145 290,24 €	912	Aménagement Abords Espace Força Réal	416 200,00 €
			914	Voie désenclavement RN / Rue du Ruisseau	10 000,00 €
			915	Réhabilitation Maison d'Ax	200 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 249 434,18 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 249 434,18 €</b>

Madame le Maire expose les projets de réalisations en investissement pour l'année 2019, à savoir :

#### TRAVAUX

- Fin phase 2 et phase 3 Traversée du village :
  1. Éclairage public, réseaux basse tension et télécom
  2. Mobilier urbain

- Goudronnage de rues
- Goudronnage de 2 parkings
- Chemin d'accès aux HLM
- Rénovation d'une chapelle de l'église

#### PROJETS

- Réaménagement autour de l'Espace Força Réal
  - Skate-park
  - Cheminement piétonnier
  - Transformation des serres en garage
  - Parcours sportif
  - Jeux pour enfants
  - 2 parkings
  - Espaces verts
  - Espace pique-nique
- Réhabilitation Maison d'Ax

#### ETUDES

- Plan Local d'Urbanisme

#### ACHATS

- Tableaux blancs
- Matériel technique et mairie
- Cuisine EFR
- Glutton

**Entendu** l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré à **A LA MAJORITE** des membres présents ou représentés :

**5 CONTRE** : MME BAUX, M. BERNARD, M. LLENSE, M. NIETO, M. PARRAMON

**3 ABSTENTIONS** : M. LAVILLE, MME BATAILLE, M. MARIN

**11 POUR** : Mme BELTRAN-CHARRE, Mme BRAZES, M. BRUNET, M. CABBILLAU, Mme CHAMPAGNE-GRILL, Mme GHYS, M. MADINE, Mme PEYRE, M. SCHMIDT, Mme SALAMONE, Mme THUBERT, le Conseil Municipal,

**DECIDE** :

- ✚ **D'APPROUVER** le budget prévisionnel 2019 comme présenté par Madame le Maire.
- ✚ **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout acte utile à la mise en œuvre de ce budget.

#### **BUDGET ANNEXE EAU / ASSAINISSEMENT - COMPTE DE GESTION 2018 DRESSE PAR MONSIEUR LE RECEVEUR DE LA TRESORERIE DE MILLAS**

- Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Gislène BELTRAN-CHARRE,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
  - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne différentes sections budgétaires et budgets annexés ;
  - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

#### **DECLARE A LA MAJORITE :**

**5 CONTRE** : MME BAUX, M. BERNARD, M. LLENSE, M. NIETO, M. PARRAMON

**14 POUR** : Mme BELTRA-CHARRE, Mme BRAZES, M. BRUNET, M. CABBILLAU, Mme CHAMPAGNE-GRILL, Mme GHYS, M. MADINE, Mme PEYRE, M. SCHMIDT, Mme SALAMONE, Mme THUBERT, M. LAVILLE, MME BATAILLE, M. MARIN

que le compte de gestion du budget annexe eau / assainissement dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

## BUDGET ANNEXE EAU / ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Madame le Maire donne lecture du compte administratif 2018 du budget annexe eau / assainissement de la Commune.

Le compte administratif 2018 se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses réalisées	231 573,66 €
Recettes réalisées	409 340,81 €
<b>Excédent</b>	<b>177 767,15 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées	579 843,12 €
Recettes réalisées	692 682,10 €
<b>Excédent</b>	<b>112 838,98 €</b>

<b>Résultat global de clôture</b>	<b>290 606,13 €</b>
-----------------------------------	---------------------

<b>Restes à réaliser en investissement</b>	
Recettes restant à réaliser	253 763,59 €
Dépenses restant à réaliser	381 929,20 €

Madame le Maire s'étant retirée de la salle au moment du vote, le Conseil municipal après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE :**

**5 CONTRE :** MME BAUX, M. BERNARD, M. LLENSE, M. NIETO, M. PARRAMON

**13 POUR :** Mme BRAZES, M. BRUNET, M. CABBILLAU, Mme CHAMPAGNE-GRILL, Mme GHYS, M. MADINE, Mme PEYRE, M. SCHMIDT, Mme SALAMONE, Mme THUBERT, M. LAVILLE, MME BATAILLE, M. MARIN.

**DECIDE :**

- ✚ **D'ADOPTER** le compte administratif 2018 du budget annexe eau / assainissement de la Commune.
- ✚ **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser tels que présentés ci-dessus

## BUDGET ANNEXE EAU / ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence Madame Gislène BELTRAN-CHARRE. Après avoir entendu le compte administratif du budget annexe eau / assainissement de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 177 767,15 €
- un excédent d'investissement de : 112 838,98 € (001)

Considérant qu'il reste à réaliser :

- des dépenses pour : 381 929,20 €
- et des recettes pour : 253 763,59 €

**DECIDE A LA MAJORITE :**

**5 CONTRE :** MME BAUX, M. BERNARD, M. LLENSE, M. NIETO, M. PARRAMON

**14 POUR :** Mme BELTRAN-CHARRE, Mme BRAZES, M. BRUNET, M. CABBILLAU, Mme CHAMPAGNE-GRILL, Mme GHYS, M. MADINE, Mme PEYRE, M. SCHMIDT, Mme SALAMONE, Mme THUBERT, M. LAVILLE, MME BATAILLE, M. MARIN.

- **D'AFFECTER** le résultat de Fonctionnement comme suit :
  - Affectation complémentaire : 150 000,00 € (1068)

- Excédent disponible : 27 767,15 € (002)
- DE REPORTER les restes à réaliser d'investissement sur le budget 2019

### BUDGET ANNEXE EAU ASSAINISSEMENT 2019

Madame le Maire présente aux conseillers le projet de budget annexe eau assainissement pour l'exercice 2019. Le budget se décompose comme suit :

#### Section de Fonctionnement 2019

RECETTES		VOTE	DEPENSES		VOTE
002	Excédent 2018	27 767,15 €	011	Charges à caractère général	115 524,56 €
042	Opérations d'ordre entre sections	34 192,01 €	012	Charges de personnel	70 047,60 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations	268 484,27 €	65	Autres charges de gestion courante	2 000,00 €
74	Subvention d'exploitation	10 000,00 €	66	Charges financières	17 582,01 €
			67	Charges exceptionnelles	300,00 €
			023	Virement section d'investissement	82 478,76 €
			042	Opérations d'ordre entre sections	52 510,50 €
	<b>TOTAL</b>	<b>340 443,43 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>340 443,43 €</b>

#### Section d'Investissement 2019

RECETTES		RAR + VOTE	DEPENSES		RAR+VOTE
001	Excédent 2018	112 838,98 €	16	Emprunts et dettes	42 703,06 €
10	dotations fonds divers réserve	246 046,31 €	21	Immobilisations corporelles	20 000,00 €
13	Subvention d'investissement	511 244,71 €	20	Immobilisations incorporelles	50 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	376 000,00 €	040	Opérations d'ordre entre sections	34 192,01 €
021	virement section de fonctionnement	82 478,76 €	614	Traversée village	1 234 224,19 €
040	opérations d'ordre entre section	52 510,50 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 381 119,26 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 381 119,26 €</b>

Madame le Maire expose les projets de réalisations en investissement pour l'année 2019, à savoir :

- Schémas directeurs eau potable et assainissement ;
- Télésurveillance du château d'eau ;
- Nouveaux raccordements ;
- Traversée village réseaux eau potable, eaux usées et voirie – Phases 2 et 3

**QUESTION DE MONSIEUR MICHEL NIETO – « AFFAIRE KHEMIRI »**

Monsieur Michel NIETO informe les conseillers présents que Monsieur René PARRAMON est convoqué devant le Tribunal le 28 Mai 2019. A cette occasion, Monsieur NIETO souhaite savoir si la commune délibèrera sur la constitution de partie civile dans le cadre de cette affaire.

Madame le Maire lui répond qu'un point dédié à cette question sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil, comme cela avait été indiqué il y a de nombreux mois.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures trente.**

**Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.**

**Le Maire**  
**Mme Gislène BELTRAN-CHARRE**

